

Enquête

SPECIAL
accord senior



À retourner avant le 18 mars 2011

à Élodie FAUSTIN - Observatoire des métiers
du Commerce Interentreprises - 12 avenue Ampère
Champs-sur-Marne - 77 447 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél : 01 60 95 46 71 - Fax : 01 74 92 13 71
e-mail : e.faustin@intergros.com

ou à l'aide de l'enveloppe T ci-jointe

ou sur le site de l'Observatoire www.observatoire-oci.org

CONVENTION COLLECTIVE

DES ENTREPRISES DE COMMISSION,
DE COURTAGE ET DE COMMERCE
INTRACOMMUNAUTAIRE ET D'IMPORTATION
- EXPORTATION DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

(CCN N° 3100)

Exercice 2010

Un accord a été signé dans votre branche en faveur de l'emploi des seniors. Vos réponses sont indispensables pour établir le suivi de cet accord de branche. Ce suivi constitue une des conditions de validité de l'accord de branche et vous dispense de négocier un accord d'entreprise sur le sujet ou de payer la pénalité de 1% de la masse salariale.

1 LE RECRUTEMENT DES SALARIÉS ÂGÉS

1. Au cours de l'année 2010, avez-vous recruté des salariés âgés de 50 ans et plus ?

Oui, combien : Non Ne sais pas

2 AMÉNAGEMENT DES FINS DE CARRIÈRES ET TRANSITION ENTRE ACTIVITÉ ET RETRAITE

1. Avez-vous mis en place un compte épargne temps ?

Oui Non

2. Combien de comptes épargne temps ont été liquidés/utilisés dans le cadre d'un congé fin de carrière en 2010 ?

Inscrire 0 si aucun compte(s)

3. Au 31/12/2010, y avait-il dans votre entreprise des salariés âgés de 55 ans et plus ayant au moins 5 ans d'ancienneté ?

Oui, combien : Non Ne sais pas

Parmi ces salariés, combien ont été déclarés inaptes à occuper leur poste ?

Inscrire 0 si aucun salarié(s)

3 TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DES COMPÉTENCES ET LE DÉVELOPPEMENT DU TUTORAT

1. En 2010, un ou plusieurs salariés de 45 et plus ont-ils exercé une mission tutorale ?

Oui, combien : Non Ne sais pas

2. Les salariés recrutés par votre entreprise en 2010 ont-ils bénéficié d'un accueil, d'un accompagnement et/ou d'un parrainage ?

Oui, combien : Non Ne sais pas

Parmi ces salariés, combien ont été accueillis, accompagnés et/ou parrainés par un salarié âgé de 45 ans et plus ?

Inscrire 0 si aucun salarié(s)

4 DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES QUALIFICATIONS ET ACCÈS À LA FORMATION

1. En 2010, un ou plusieurs salariés de 50 ans et plus ont-ils fait une demande de DIF ?

Oui, combien : Non Ne sais pas

Parmi ces demandes de formation au titre du DIF, combien ont été acceptées ?

Inscrire 0 si aucun demande(s)

Nous vous remercions pour votre participation.